Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Maçon, veuillez visiter :
bpmacon.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Maçon

Brevet professionnel - Expression française et ouverture sur le monde

Session 2006 • Code sujet : **Sujet 002** • Durée : **3 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. L’éducation des filles : un enjeu majeur (19 questions) **Page 3**

2. Discours sur l’importance de l’éducation des filles (1 question) **Page 10**

3. Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 11**

Sujet officiel (PDF) : https://bpmacon.fr/assets/annales/bp-macon/U50 - Expression française et ouverture sur le monde/2006/BP Maçon - U50 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2006 - 1-Sujet.pdf

1. L’éducation des filles : un enjeu majeur

Les documents réunissent un texte de Condorcet sur l’instruction, un extrait de Molière, une chronologie de l’éducation en France et des données mondiales sur la scolarisation des filles. Ils présentent aussi les obstacles à l’école, une expérience d’alphabétisation en Égypte et les bénéfices de l’éducation des filles.

Document 1

Question 1. Exprimez l’idée principale de chacune des parties du texte de Condorcet.

Dans le premier paragraphe, Condorcet défend une instruction accessible à tous : elle procure les savoirs utiles à la vie et permet de penser et d’agir sans dépendre aveuglément d’autrui. Dans le second, il affirme que la diffusion des lumières réduit les barrières entre citoyens. Ils peuvent se comprendre et choisir de confier des responsabilités aux plus éclairés sans leur abandonner leur liberté.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L’instruction libère de la dépendance et rend possible une égalité réelle entre citoyens.

Question 2. Indiquez les domaines qui bénéficieront de « l’instruction de masse » selon Condorcet.

Condorcet cite les besoins domestiques et la gestion des affaires, le développement du travail et des facultés, la connaissance et l’exercice des droits, ainsi que l’accomplissement des devoirs. L’instruction permet aussi de juger ses actes et ceux des autres, de comprendre les sentiments humains, puis de choisir et surveiller ceux auxquels on confie des responsabilités.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Vie domestique, affaires, travail, droits, devoirs, jugement et participation éclairée à la vie collective.

Question 3. Citez les compétences négatives dont l’homme doit se méfier, selon le texte.

Condorcet invite à se méfier des erreurs populaires et des préjugés, qui empêchent d’exercer sa raison. Il dénonce également les craintes superstitieuses, les espérances chimériques et le charlatanisme. Celui-ci exploite la crédulité et peut menacer la fortune, la santé, la liberté d’opinion et la conscience.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Erreurs populaires, superstitions, espérances chimériques, préjugés et charlatanisme.

Question 4. Expliquez en quoi, selon Condorcet, la formation de l'individu paraît nécessaire à la démocratie.

Pour Condorcet, une démocratie exige des citoyens capables de connaître et d'exercer leurs droits, de juger par eux-mêmes et de comprendre les affaires publiques. L'instruction empêche qu'ils dépendent aveuglément de personnes plus savantes. Ils peuvent choisir ceux qui les gouvernent et surveiller leur action, sans leur abandonner leur pouvoir en toute confiance.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'instruction forme des citoyens autonomes, capables de choisir et de contrôler leurs gouvernants.

Document 2

Question 5. Dans sa première réplique, Arnolphe oppose deux types de femmes. Lesquels ?

Arnolphe oppose la femme instruite et spirituelle, qui écrit et fréquente les beaux esprits, à la femme ignorante qu'il souhaite soumise et limitée aux tâches domestiques. Il préfère cette dernière, car il pense qu'elle sera plus facile à contrôler et moins susceptible de lui faire de l'ombre.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La femme instruite et spirituelle s'oppose à la femme ignorante, soumise et dépendante.

Question 6. Relevez le pronom et le type de verbe qui reviennent fréquemment dans le texte.

Le pronom personnel qui revient fréquemment est « je ». Les verbes sont souvent à la première personne du singulier et expriment notamment la volonté, la prétention ou le désir : « je veux », « je prétends », « j'aimerais ». Cette répétition met au premier plan les décisions et les exigences d'Arnolphe.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le pronom « je » et les verbes de volonté, souvent conjugués à la première personne.

Question 7. Déduisez des paroles d'Arnolphe ses principaux traits de caractère.

Arnolphe est autoritaire et possessif : il veut décider de l'éducation et de la vie de sa future épouse. Sa peur d'être trompé le rend méfiant et calculateur. Il organise l'ignorance d'Agnès pour assurer sa dépendance, ce qui révèle aussi son égoïsme et son mépris des femmes.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Arnolphe est autoritaire, possessif, méfiant et calculateur ; il veut dominer sa future épouse.

Question 8. Présentez le moyen utilisé par Arnolphe pour « éduquer » la jeune fille et justifiez votre réponse en relevant au moins quatre expressions du texte.

Arnolphe cherche à isoler Agnès et à la maintenir dans l'ignorance, plutôt qu'à lui donner une véritable éducation. Il dit l'avoir fait élever « dans un petit couvent », « loin de toute pratique » ; il a lui-même choisi « quels soins on emploierait » « pour la rendre idiote ». Il précise enfin : « je n'y tiens que des gens tout aussi simples qu'elle ».

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Il organise l'isolement et l'ignorance d'Agnès pour la rendre docile et dépendante.

Question 9. Expliquez en quoi Chrysalde s'oppose à l'opinion d'Arnolphe.

Chrysalde refuse de croire qu'une femme instruite soit forcément infidèle et qu'une femme ignorante soit forcément fidèle. Il souligne qu'une femme intelligente peut choisir de manquer à son devoir, tandis qu'une femme ignorante peut le faire sans le vouloir ni même le comprendre. Il ajoute qu'il serait ennuyeux de vivre avec une « bête ».

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'ignorance ne garantit pas la fidélité et rend la vie conjugale pénible.

Document 3

Question 10. Analysez la chronologie en précisant le pays concerné, le thème et la durée couverte.

La chronologie concerne la France et retrace les principales étapes de l'organisation et de l'élargissement de l'instruction. Elle commence en 1789 avec la Déclaration des droits de l'homme et se termine en 1959 avec le prolongement de l'obligation scolaire jusqu'à 16 ans.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> France, évolution de l'instruction, de 1789 à 1959, soit 170 ans d'écart entre les dates.

Question 11. Relevez les dates et les événements qui montrent la prise en compte de l'éducation des filles.

La chronologie mentionne des mesures qui concernent directement les filles : en 1867, la loi Duruy organise l'enseignement primaire féminin ; en 1879, la loi Paul Bert prévoit des écoles normales de filles ; en 1880, des collèges et lycées de jeunes filles sont créés. L'accès est ensuite renforcé par la gratuité du primaire en 1881, la scolarité obligatoire pour tous les enfants en 1936 et le droit universel à l'éducation affirmé en 1948.

✓ RÉPONSE À RETENIR

1867 : enseignement primaire féminin ; 1879 : écoles normales de filles ; 1880 : collèges et lycées de jeunes filles ; 1936 et 1948 : accès scolaire et droit à l'éducation pour tous.

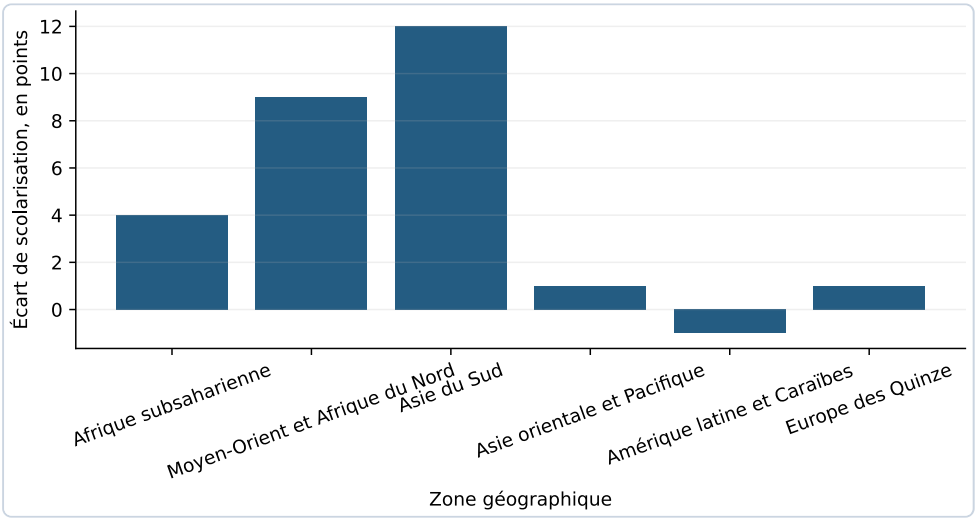
Document 4a

Question 12. Calculez l'écart de scolarisation entre garçons et filles dans chaque zone géographique, puis construisez un histogramme en barres présentant les résultats.

L'écart se calcule en soustrayant le taux des filles à celui des garçons. Il est exprimé en points : un écart positif favorise les garçons, un écart négatif les filles.

Zone géographique	Calcul	Écart, en points
Afrique subsaharienne	61 - 57	4
Moyen-Orient et Afrique du Nord	85 - 76	9
Asie du Sud	74 - 62	12
Asie orientale et Pacifique	94 - 93	1
Amérique latine et Caraïbes	89 - 90	-1
Europe des Quinze	99 - 98	1

L'histogramme montre un écart favorable aux filles uniquement en Amérique latine et dans les Caraïbes.



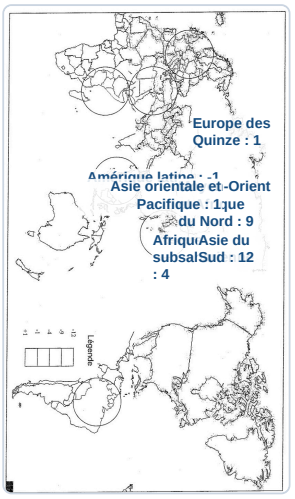
✓ RÉPONSE À RETENIR

Écarts garçons moins filles : 4, 9, 12, 1, -1 et 1 points, dans l'ordre des zones du tableau.

Question 13. Reportez les écarts sur le fond de carte du document 4c et complétez la légende.

Inscrivez chaque écart dans la zone correspondante du fond de carte. Les valeurs sont calculées en points par soustraction du taux des filles à celui des garçons. L'écart négatif en Amérique latine et dans les Caraïbes signifie que le taux des filles dépasse celui des garçons.

Écarts de scolarisation reportés sur la carte



✓ RÉPONSE À RETENIR

Afrique subsaharienne : 4 ; Moyen-Orient et Afrique du Nord : 9 ; Asie du Sud : 12 ; Asie orientale et Pacifique : 1 ; Amérique latine et Caraïbes : -1 ; Europe des Quinze : 1.

Document 4b

Question 14. Indiquez à quel type de pays le texte fait référence.

Le texte évoque des pays où la pauvreté, le poids des traditions et les tâches confiées aux filles limitent leur accès à l'école. Le père cité est indien. Le document décrit donc des situations de sous-scolarisation présentes dans des pays pauvres, sans circonscrire son propos à un seul pays.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Des pays pauvres où les filles sont sous-scolarisées, notamment l'Inde dans l'exemple cité.

Question 15. Quels sont ces pays où « la mixité pose problème » ?

Le document ne nomme aucun pays où la mixité pose problème. Il évoque des sociétés dans lesquelles les parents hésitent à confier leurs filles à des enseignants hommes ou à les inscrire dans des classes mixtes. La réponse doit donc porter sur ces contextes sociaux, sans attribuer cette attitude à un pays précis non cité.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Aucun pays précis n'est nommé : le texte vise les sociétés où la mixité scolaire suscite des réticences.

Question 16. Relevez dans le texte les motifs pour lesquels les filles ne vont pas à l'école dans certains pays, puis classez-les selon qu'ils relèvent du domaine économique ou culturel.

Le texte associe obstacles matériels et normes sociales ; certains motifs relèvent des deux domaines.

Domaine économique et matériel	Domaine culturel et social
Pauvreté et coût de la scolarité ; besoin du travail des filles ; corvées d'eau et de bois ; tâches ménagères et garde des proches ; école éloignée ; manque d'installations sanitaires.	Ignorance et traditions ; idée que les filles n'ont pas besoin d'instruction ; contrôle social et soumission attendue ; priorité donnée aux garçons ; crainte des trajets, des enseignants hommes et des classes mixtes.

Les coûts et la répartition du travail renforcent les inégalités entre filles et garçons.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La sous-scolarisation s'explique par la pauvreté et les tâches domestiques, mais aussi par les traditions, les rôles de genre et les réticences envers la mixité.

Document 5

Question 17. Présentez les moyens envisagés pour permettre aux jeunes d'accéder à l'éducation.

Le document présente une école parallèle d'alphabétisation installée dans le village. Elle accueille des enfants de 8 à 16 ans et leur apprend à lire, écrire, compter et réfléchir. Elle propose des cours à des horaires adaptés aux activités agricoles et domestiques, afin que les jeunes puissent accéder à l'apprentissage malgré leurs responsabilités familiales.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Une école parallèle de proximité enseigne lecture, écriture, calcul et réflexion, avec des horaires adaptés.

Question 18. Expliquez pourquoi cette forme d'éducation est adaptée aux conditions de vie du pays.

Les enfants travaillent aux champs le matin ; le jeudi est consacré au marché et, pour les filles, à la cuisine. L'école ne programme donc pas de cours à ces moments. Cet emploi du temps respecte les contraintes de la vie paysanne et familiale, ce qui permet aux enfants d'assister aux cours et a convaincu le père d'Hanna de l'autoriser.

✓ RÉPONSE À RETENIR

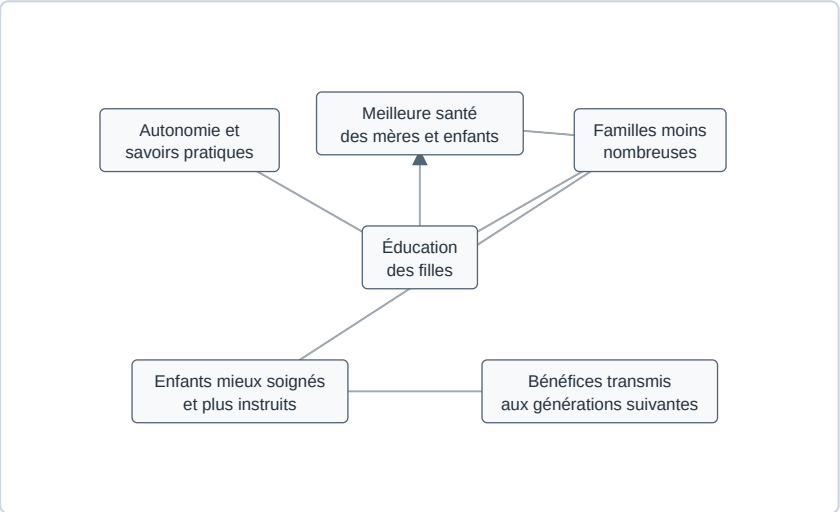
Les cours évitent les périodes de travaux agricoles, de marché et de tâches domestiques.

Document 6

Question 19. À partir des textes, construisez un schéma simple montrant les bénéfices de l'éducation des filles.

Le schéma reprend les effets indiqués dans les documents : l'instruction apporte autonomie et savoirs pratiques, améliore la santé des mères et des enfants et favorise des familles moins nombreuses. Les enfants sont alors mieux soignés et ont davantage de chances d'être instruits à leur tour.

Bénéfices de l'éducation des filles



L'instruction des filles produit des effets individuels et familiaux qui se prolongent d'une génération à l'autre.

✓ RÉPONSE À RETENIR

L'éducation des filles favorise leur autonomie, la santé et l'instruction des générations suivantes.

2. Discours sur l’importance de l’éducation des filles

Dans le cadre d’une semaine consacrée à l’éducation, le candidat rédige un discours sur l’importance de l’éducation des filles. Il doit répondre à la question proposée et respecter la longueur demandée de 25 lignes.

Question Synthèse. Rédigez un discours de 25 lignes répondant à la question : « Pourquoi l’éducation des filles est-elle importante ? »

Mesdames, Messieurs,
L’éducation des filles est essentielle.
Elle renforce leur autonomie.
Lire, écrire, compter émancipent.
Hanna compte au marché.
Elle lit les ordonnances.
Et se protège du vol.
L’instruction aide à défendre ses droits.
Pour Condorcet, elle fonde l’égalité.
Et éclaire les choix.
Pourtant, l’accès reste inégal.
En Asie du Sud : douze points d’écart.
Pauvreté et frais favorisent les garçons.
Les filles travaillent aux champs.
Et assument les tâches domestiques.
Traditions et trajets dangereux les freinent.
L’école doit s’adapter.
Celle d’Hanna respecte les travaux agricoles.
Et les jours de marché.
Instruire les filles profite à tous.
Elles ont généralement moins d’enfants.
Leurs enfants sont mieux soignés.
Et davantage instruits.
La mortalité infantile recule.
Scolariser les filles prépare les générations futures.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> L’éducation des filles favorise leur autonomie et leurs droits, contribue à l’égalité, améliore la santé des familles et bénéficie aux générations futures.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2006)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de brevet professionnel en expression française et ouverture sur le monde, session 2006, sujet 002, d'une durée de 3 heures, sans coefficient imprimé. Le thème est l'éducation des filles : instruction, accès à l'école, obstacles et bénéfices. Les tâches évaluent la compréhension et l'analyse de documents, le calcul et la représentation de données, puis la rédaction d'un discours argumenté.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Selon Condorcet, l'instruction permet l'autonomie, la connaissance des droits et la participation à la vie démocratique.
- L'écart demandé se calcule en soustrayant le taux des filles à celui des garçons, en points de pourcentage.
- Les obstacles à la scolarisation présentés sont économiques, sociaux, culturels ou liés aux conditions d'accès à l'école.
- L'éducation des filles est associée à des effets sur la santé, la démographie et l'instruction des générations suivantes.

Points de vigilance & attentes du jury

- Répondez à chaque consigne en vous appuyant précisément sur les documents concernés.
- Pour chaque écart, soustrayez le taux des filles de celui des garçons et indiquez les points de pourcentage.
- Soignez les titres, les axes et la légende de l'histogramme, puis complétez la légende de la carte.
- Structurez le discours autour de la question posée et respectez la longueur demandée de 25 lignes.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer l'écart de scolarisation demandé dans le document 4a ?

Pour chaque région, soustrayez le taux des filles du taux des garçons. Exprimez le résultat en points de pourcentage. Si le taux des filles est supérieur, l'écart obtenu est négatif avec cette convention.

Q : Comment classer les raisons de la non-scolarisation des filles ?

Les coûts scolaires et le besoin du travail des filles relèvent du domaine économique. Les traditions, les normes sociales, le contrôle des filles et les inquiétudes liées à la mixité relèvent du domaine culturel.

Q : Combien de temps dure l'épreuve et quelle longueur doit faire la synthèse ?

L'épreuve dure 3 heures. La synthèse consiste à rédiger un discours de 25 lignes sur l'importance de l'éducation des filles. La grille d'évaluation indique un total de 60 points, dont 15 pour la synthèse.

Q : Que faut-il soigner pour répondre aux attentes de la grille d'évaluation ?

La grille évalue notamment la compréhension et le traitement des documents, la réalisation des productions demandées, la langue écrite et le jugement. Présentez des réponses précises, un graphique lisible et un discours organisé.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpmacon.fr/assets/annales/bp-macon/U50 - Expression française et ouverture sur le monde/2006/BP Maçon - U50 - Expression française et ouverture sur le monde - Session 2006 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Maçon : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.